

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1938)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm :

20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.Tarif spécial
pour fractions de pages.Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : MM. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny ; J. DUBUIS, ingénieur, à Sion.RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,
LA TOUR-DE-PEILZ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER ; A. STUCKY, ingénieur.

SOMMAIRE : *Chillon*. — *Les données géologiques dans quelques problèmes de fondations*, par AUGUSTIN LOMBARD, D^r ès Sc., Privat-Docent à l'Université de Genève. — *Concours pour l'étude des plans de l'Institut d'anatomie pathologique et de la Chapelle de l'Hôpital cantonal à Lausanne*. — *Divers* : *Faut-il encourager nos jeunes ingénieurs et techniciens à se rendre à l'étranger ?* — *L'épuration des eaux à la saison internationale de l'eau*. — *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes*. — *Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale (G. E. P.)*. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION.

CHILLON

On nous écrit :

Une communication ayant été faite, dans le « Bulletin Technique » du 18 juin 1938, sous le titre : *Chillon, le masque, le visage. La fin d'une légende*, au sujet de la brochure publiée par le D^r Equey, à Fribourg, la *Commission technique de Chillon* rend les lecteurs attentifs à la haute fantaisie de cette publication et les engage à n'accueillir que sous les plus expresses réserves les affirmations ahuris-

santes qui y sont étalées, affirmations ne reposant sur aucune étude sérieuse du monument et des archives.

La communication ci-dessus a été soumise à M. Equey, qui maintient ses affirmations, qualifiées de « fantaisistes », et requiert une expertise objective de la tour B (entrée du port intérieur) qui, à elle seule, serait déjà concluante.

Si la structure de cette tour n'est pas telle qu'il l'a décrite dans son étude sur Chillon, il est prêt à reconnaître ses erreurs et à les rétracter.

Les données géologiques dans quelques problèmes de fondations¹,

par AUGUSTIN LOMBARD, D^r ès Sc. Privat-Docent à l'Université de Genève.

Les constructions civiles ont pris un essor considérable depuis trois quarts de siècle. C'est d'ailleurs un des traits les plus caractéristiques de notre époque. L'emploi du béton armé a facilité cette évolution, élevant encore les barrages, allongeant la portée des ponts et augmentant les dimensions des immeubles. Les ouvrages d'art reposaient autrefois sur des terrains fermes : roches diverses, graviers, etc. Puis, au fur et à mesure de l'extension des villes, on construisit sur des sols remblayés ou sur des terrains moins résistants. L'emplacement des gares, ports, ponts, barrages suivit la même loi.

Une technique en perpétuel progrès a permis de tirer parti de terrains jugés jusqu'alors inutilisables, au moyen de pieux et de procédés de consolidation. Ailleurs, on parvint à descendre plus profondément au moyen de caissons, afin d'atteindre des couches plus résistantes que celles de la surface. Enfin, les méthodes d'imperméabilisation des sols et des roches ont contribué à ces progrès, par l'emploi des injections et de la congélation.

De tels perfectionnements ont demandé, on le conçoit, une connaissance toujours plus précise du sol et du sous-sol. Il en est résulté un développement rapide de la géologie, et la naissance d'une spécialité adaptée aux besoins nouveaux : la géologie appliquée à l'art de l'ingénieur.

Il m'a paru intéressant de discuter ici les relations entre ces deux disciplines et de définir leurs limites dans quelques cas pratiques. Le problème est vaste, souple aussi. Je m'en tiendrai au seul domaine des fondations, en insistant plus particulièrement sur la stabilité et la résistance des sols.

¹ Conférence faite à la Classe d'industrie et de commerce de la Société des arts et à la Section de Genève de la Société suisse des ingénieurs et des architectes le 9 mai 1938.